

Client n° 224405

N°TVA:

ETUDE HABITAT
M. DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE



FACTURE n° 09303037 du 31/05/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 14139109 DU 15/05/25 ENLEVE AG. CAUSSADE Signé par carte n° 2921001220212 Martin DELVAUX								
804711.01	VIS BETON TF TORX AZI 7,5/ 80 (100)	1	U		17,19	17,19		
	dont Eco-Contribution					(0,04)		
2435.01	PREGYDRO BA13 250/120	6	M2		7,79	46,74		
	dont Eco-Contribution					(0,60)		
174894.01	MONTANT 48/35-2,50ML GYPSO	25	ML		0,99	24,75		
	dont Eco-Contribution					(0,25)		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(0,89)		
<i>Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.</i> <i>Carte N°2921001220212 Martin DELVAUX</i>								
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
93,68	20,00% 18,74	112,42	30/06/25	L.C.R.	42559 00050 41000020681 54

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.